

ARLES, TRINQUETAILLE, QUAI SAINT-PIERRE

RAPPORT DE FOUILLES



Le chantier de fouilles en 2009

Rive droite, la réfection des quais du Rhône en amont de la cité a offert l'opportunité d'étudier les vestiges d'un puissant massif de maçonnerie, émergeant du quai édifié dans le courant des années 1860. La construction a été classée le 1er décembre 1920 au titre des monuments historiques sous le vocable de "restes du pont romain". Située en face d'un départ d'arche en grand appareil conservé dans les quais de la rive gauche, dont l'attribution à un pont fait peu de doute, le vestige de la rive droite, puissant mais informe, connu au moins depuis le XVII^e s., a toujours résisté à toute restitution archéologique. L'opération, de très courte durée, s'est cantonnée au dégagement des vestiges antiques affleurant sous le revêtement du XIX^e s., à l'étude des stratigraphies en limite des parties conservées des maçonneries et à la recherche d'éléments de datation. Une étude géomorphologique¹ a en outre permis de mieux comprendre la position de cet ouvrage par rapport au fleuve.

1 Réalisée par M. Provansal, G. Raccasi et H. Bruneton (CEREGE).

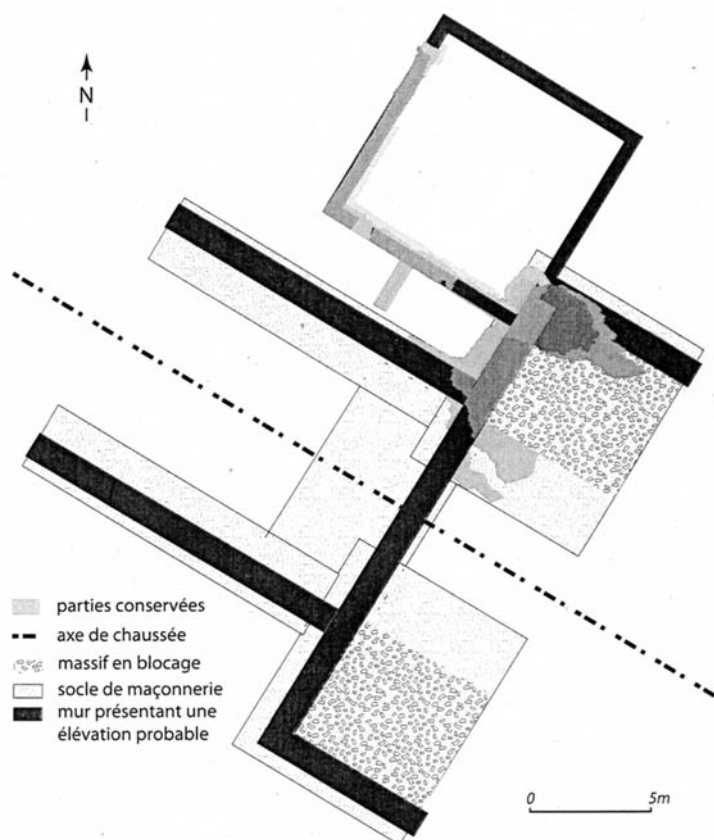


Fig. 87 - ARLES, Trinquette, quai Saint-Pierre. Relevé des structures mises au jour (Br. Bizot).

Les structures mises au jour sont très homogènes (fig. 87). Face au Rhône, à l'est, elles consistent en un puissant massif de fondation constitué de lits de blocs noyés dans un mortier de chaux particulièrement résistant. Deux puissants murs perpendiculaires, de 1,25 m de large, ont été érigés sur cette fondation. L'un se dirige vers l'est, son extrémité conservée constitue la partie émergeant du quai, l'autre est d'orientation nord-sud. Côté Rhône toujours, ces deux murs retiennent un puissant blocage de maçonnerie qui prend appui sur la fondation.

Côté terre, au nord-ouest, un bâtiment est adossé à cette construction. Il n'est conservé que sur deux côtés de 9 m de long, les murs en retour ont été emportés par le fleuve. Toujours en direction de la terre, plus au sud, un mur presque totalement détruit par les récupérateurs de matériaux présente un module comparable de 1,25 m ; son tracé peut être restitué grâce aux limites de la fosse de récupération : celles-ci se dirigent vers l'est, bien au-delà des 14 m qu'il nous a été possible de décaper. Ces constructions, de facture très homogène et chaînées les unes aux autres, ont été érigées en une seule campagne. Le massif de fondation s'appuie directement sur les limons du Rhône. Les premiers lits de maçonneries ont été mis en place dans une fosse aux contours très évasés reproduisant grossièrement la forme de l'ouvrage ; plus haut, la construction s'est poursuivie en même temps que des remblais étaient apportés, l'ensemble progressant ainsi au moins jusqu'au niveau des premières assises d'élévation. Le remblai déposé au fur et à mesure de la construction est composé pour l'essentiel de gravats issus de la démolition d'habitats.

Très riche en mobilier, clous de charpente, enduits, etc., il ne présente pas de céramiques postérieures aux dernières décennies du III^e s. Couvrant l'ensemble du site, et sans doute bien au-delà, il peut être considéré comme partie intégrante de l'ouvrage. La datation de la construction s'est en revanche révélée plus difficile à obtenir, les sols d'occupation ayant disparu. Un sol de construction, contemporain des premières assises de l'élévation du bâtiment, a livré un mobilier céramique s'inscrivant entre les années 280-290 et 325 apr. J.-C.

Bien que le dossier ait pu être significativement complété par cette intervention, la restitution de l'ouvrage auquel se rapporte cette maçonnerie demeure bien délicate. Sa position par rapport à la berge antique peut être précisée grâce aux éléments géomorphologiques recueillis. Les limons supportant les fondations, constitués d'alternances de matériaux de granulométrie plus ou moins importantes sont caractéristiques du versant de la berge exposé au fleuve, mais pas au contact immédiat de celui-ci.

Par ailleurs, il faut verser au dossier la découverte par Luc Long en 1992, dans le lit du fleuve, d'un ensemble de massifs de maçonnerie qui se situent dans une aire s'inscrivant en prolongement de l'ouvrage étudié ; leur position topographique précise demeure à établir. Il s'agit donc d'un ouvrage très proche de la berge antique et pouvant connaître un prolongement plus à l'est, dans le fleuve. L'apport de remblais au moment de sa construction démontre également que l'on a cherché à exhausser de manière importante le sol à cet endroit.

Enfin, topographiquement cette fois, l'orientation du long mur est-ouest est tout fait concordante avec la position du départ d'arc en grand appareil situé en rive gauche. Ces éléments invitent à attribuer à ce long mur est-ouest le rôle de soutènement d'une chaussée qu'il faut situer immédiatement au sud de celui-ci. À son extrémité, en direction du fleuve, les maçonneries esquissent le plan d'un ouvrage plus large composé d'un mur de chaînage reliant deux puissants massifs d'où partent de nouvelles constructions en direction de l'est. Nous proposons que cet ensemble, destiné avant tout à soutenir la chaussée, se situe près de l'origine d'un ensemble d'arches s'avancant dans le lit du fleuve, à l'instar de ce qui peut être restitué rive gauche ; la construction massive en marquerait peut-être l'origine. Quant à la fonction du bâtiment adossé à cet ensemble, elle ne peut être définie en l'état.

Quoi qu'il en soit, l'implantation bien en amont de la cité du pont de bateaux se trouve confirmée. Sa datation constantinienne s'accorde en outre avec le renouveau, ou la construction *a novo*, de nombreux bâtiments publics arlésiens à cette époque ainsi qu'avec la vaste campagne de réfection des voies alors en cours.

Texte de Bruno Bizot, extrait de Bilan scientifique 2009 / DRAC PACA : service régional de l'Archéologie.